

colloque

La pratique des baux commerciaux à l'épreuve des principes fondamentaux des contrats

vendredi 22 juin 2018 > 8 h 45 à 17 h 30

Pôle juridique et judiciaire, Pey Berland, amphi Duguit



bonne foi

ordre public

réputé non écrit

liberté contractuelle

équilibre contractuel

imprévision

Direction scientifique :

Fabien Kenderian, maître de conférences-HDR, IRDAP



IRDAP

Institut de recherche en droit
des affaires et du patrimoine



MISSION DE RECHERCHE
Droit & Justice

université
de **BORDEAUX**

sous la direction scientifique de :

Fabien Kendérian, maître de conférences HDR à l'université de Bordeaux, IRDAP

8h45 **Accueil**

Guillaume Wicker, professeur à l'université de Bordeaux, directeur de l'IRDAP

9h **Propos introductifs**

Fabien Kendérian, maître de conférences HDR à l'université de Bordeaux, IRDAP

Matin : Baux commerciaux et principe de liberté et de loyauté

contractuelles

sous la présidence de :

Isabelle Rohart-Messenger, conseillère à la Cour d'appel de Paris

9h15 **A la recherche de l'ordre public des baux commerciaux**

Jean-Pierre Blatter, avocat au Barreau de Paris, ancien professeur des universités associé au CNAM

9h45 **Bail commercial et mise en œuvre des nouvelles normes spéciales dans le temps**

Marie-Pierre Dumont-Lefrand, professeur à l'Université de Montpellier

10h15 : Discussion avec la salle - pause

11h **Bail commercial et droits fondamentaux**

Gwendoline Lardeux, professeur à l'Université d'Aix-Marseille

11h30 **Bail commercial et bonne foi**

Mathias Latina, professeur à l'Université Côte d'Azur

12h : Discussion avec la salle - déjeuner

Après-midi : Baux commerciaux et équilibre contractuel

sous la présidence de :

Ingrid Andrich, *conseillère à la troisième chambre civile de la Cour de cassation*

14h15 **Bail commercial et clauses réputées non écrites**
Dimitri Houtcief, *professeur à l'Université Paris-Saclay*

14h45 **Bail commercial – Contrat d'adhésion et déséquilibre significatif**
Laurence Fin-Langer, *professeur à l'Université de Caen*

15h15 : Discussion avec la salle – pause

15h45 **Bail commercial et imprévision**
Frédéric Planckee, *maître de conférences à l'Université de Lille, avocat au Barreau de Lille*

16h15 : Discussion avec la salle

16h30 **Propos conclusifs – Synthèse et observations sur l'incidence de l'avant-projet de réforme du droit des contrats spéciaux de l'Association Henri Capitant sur les baux commerciaux**
Joël Monéger, *professeur émérite de l'Université Paris-Dauphine*

17h : Clôture et cocktail à la Mairie de Bordeaux

Tarif et droit d'entrée

Colloque validé au titre de la formation continue obligatoire des avocats

150 euros pour la journée

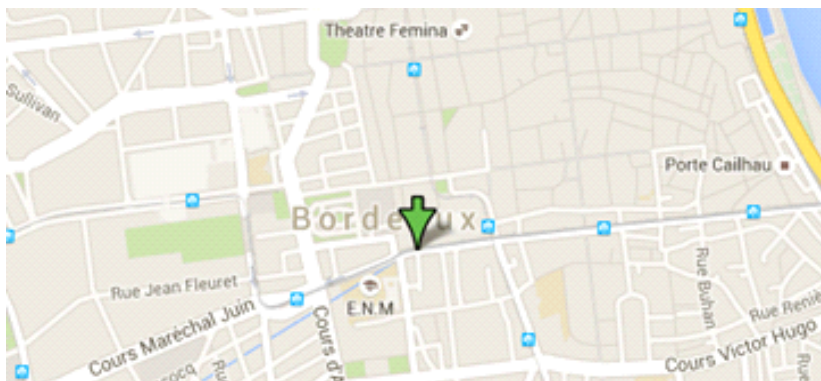
Entrée libre, sur inscription, pour les étudiants et enseignants-chercheurs

› Plan d'accès :

› tram lignes A et B, arrêt **Hôtel de ville**.

Depuis la gare de Bordeaux Saint-Jean :

À l'arrêt «Gare Saint-Jean», prendre le tram «Ligne C» direction «Cracovie», descendre à l'arrêt «Porte de Bourgogne», puis prendre le tram «Ligne A» direction «Le Haillan Rostand», descendre arrêt «Hôtel de Ville»



Inscription obligatoire auprès de :

Elodie Chagnaud

chargée de la recherche

T 05 56 84 65 59

elodie.chagnaud@u-bordeaux.fr

Plus d'informations : <https://irdap.u-bordeaux.fr>